Analyse comparative entre les sexes plus

Renseignements généraux

Structures de gouvernance	Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) travaillera à intégrer l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'ensemble de l'organisation au cours de la prochaine année. Cela donnera l'occasion de poursuivre les discussions sur l'ACS + et la façon dont ses composantes seront mises en œuvre avec succès dans
Ressources humaines	les diverses facettes des opérations du SCDATA. Au cours des trois dernières années, le SCDATA a terminé la mise en œuvre des services fondamentaux de RH - dotation, classification, rémunération, relations de travail et gestion du rendement. Avec l'achèvement de son enquête sur les effectifs, l'organisation est maintenant prête à évaluer comment les employés évoluent dans le milieu de travail. L'ACS + sera intégrée au plan d'équité en matière d'emploi et que l'effort pour compléter cet exercice sera absorbé par notre effectif actuel.
	Au fur et à mesure que les considérations d'ACS + seront davantage mises en œuvre dans les processus organisationnels et les opérations, les éléments prioritaires d'ACS + seront identifiés avec des ressources humaines correspondantes travaillant sur leur mise en œuvre.
Initiatives prévues	À mesure que l'organisation identifie les éléments prioritaires d'ACS +, elle développera des mesures pour mettre en œuvre les considérations d'ACS + dans les opérations du SCDATA. Cela comprendra également l'identification de mesures de performance au fur et à mesure que les initiatives seront établies.